



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 14 mars 2024
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14
Etaient présents : 11 membres – 3 procurations – 14 votants

Administration Générale - Finances

401/2024 Projet d'aménagement d'une micro-crèche et d'un accueil périscolaire à Rombach-Le Franc (actualisation 2024)

M. Jean-Luc FRECHARD présente :

Rappel du projet

La commune de Rombach-le-Franc dispose d'un bâtiment anciennement école maternelle dont les classes ont été transférées sur le site de Lièpvre. Les deux communes agissant au sein d'un regroupement pédagogique.

Actuellement, un site périscolaire fonctionne sur Lièpvre géré par le Centre-Socio-Culturel du Val d'Argent et ce site est en saturation. Le site du périscolaire utilise la salle polyvalente de Lièpvre, mais cette organisation n'est pas pérenne. Après visite du site rombéchat, celui-ci conviendrait parfaitement aux demandes complémentaires en accueil périscolaire.

Par ailleurs, un projet de création d'une maison d'assistantes maternelles pour 16 places est arrivée en mairie de Rombach-Le Franc.

Au vu de ces besoins, la Communauté de Communes de Val d'Argent souhaite financer la rénovation et l'extension de ce bâtiment afin d'améliorer le service de la petite enfance et du périscolaire.

Descriptif des travaux

Dans le cadre de ce projet, il est prévu l'isolation thermique, la rénovation intérieure, la rénovation des sanitaires du bâtiment historique et l'adjonction d'une maison d'assistantes maternelles. Le permis pour ces travaux est en cours d'instruction et déjà validé par les commissions d'accessibilité et de sécurité.

Coût estimatif du projet

	TOTAL	MAM (60%)	PERI (40%)
Travaux	655 977 €	393 586 €	262 391 €
Architecte et autres prestations	42 413 €	25 448 €	16 965 €
TOTAL	698 390 €	419 034 €	279 356 €

Plan de financement prévisionnel

Coût prévisionnel	Caisse d'Allocations Familiales	Collectivité Européenne d'Alsace	FEADER Europe	DSIL	Reste à charge CCVA
698 390 €	232 600 €	139 678 €	133 024 €	53 410 €	139 678 €
100%	33%	20%	19%	8%	20%

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE le plan de financement actualisé du projet d'aménagement d'une maison d'assistantes maternelles et d'un accueil périscolaire à Rombach-le-Franc, tel que présenté ci-dessus,

AUTORISE le Président à effectuer les demandes de subventions correspondantes pour la Communauté de communes.

Délibération adoptée à l'unanimité (14 voix pour)

La secrétaire de séance,



Régine ORSATI

Le Président,

Jean-Marc BURRUS

